



Conforter les centralités urbaines avec les habitants

Participation des habitants en milieu rural et périurbain

du 23 au 25 mai 2018 et le 28 juin 2018

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'organisme formateur :

Le CAUE du Loiret conçoit, programme, et organise depuis plus de vingt ans des formations à destination des publics professionnels et institutionnels en architecture, urbanisme, paysage et environnement.

Le CAUE est un organisme départemental sans but lucratif créé et régi par la Loi de 1977 sur l'Architecture.

Contexte et motifs :

L'abandon des centres des petites villes et villages par les habitants, les commerces et les activités est un sujet de préoccupation central des questions d'aménagement du territoire.

Dans des contextes très différents, des démarches ont été menées avec succès en impliquant habitants et acteurs locaux dans un même objectif de revitalisation des centres.

Mode pédagogique :

Ce programme se compose d'interventions de professionnels en salle et sur sites, en présence des acteurs (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvres,...) impliqués dans les démarches et projets identifiés pour leur pertinence sur le sujet. Les interventions sont articulées autour de trois types d'intervenants :

- Les témoins qui rendent compte de leurs observations et apportent leur éclairage,
 - Les experts spécialisés dans le domaine qui apportent des connaissances spécifiques, méthodes et approches théoriques,
 - Les techniciens confrontés au sujet qui rendent compte des performances et limites des méthodes employées.
- Les interventions s'appuient sur :
- Des contenus restitués sous forme de conférences,
 - Des visites de sites avec échanges entre stagiaires et intervenants, identification in situ des différents processus mis en œuvre,
 - Des travaux en ateliers participatifs.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de ce programme, le stagiaire devra être en capacité d'identifier et décrire les différents processus mis en œuvre pour la revitalisation des centres bourgs et centres villes, notamment sur les points suivants :

- L'approche participative des projets et l'implication des partenaires privés,
- La mise en réseau des acteurs,
- L'équilibre entre réemploi du bâti ancien et construction neuve,
- La rénovation énergétique et écologique et la construction durable.

**Programme :**

Au cours de ce programme, seront abordés :

- les modalités de la revitalisation des centralités en Autriche (Land du Vorarlberg) ;
- les moyens et les méthodes utilisés dans les démarches de participation des habitants dans les projets d'architecture et d'urbanisme (communication, gestion des débats, etc...) ;
- les liens entre architectures durables, conception urbaine et concertation.

Public :

Élus, maîtres d'ouvrage, aménageurs, promoteurs, bailleurs sociaux, urbanistes, architectes, paysagistes, agents et cadres des collectivités territoriales et des associations intervenant dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage.

Durée :

4 jours (3 jours du 23 au 25 mai 2018 + le 28 juin 2018) soit 32 heures de formation

Débouchés potentiels :

Les demandes sur l'aide à la mise en place de démarches participatives sont en forte croissance.

Évaluation :

Un travail de synthèse appliqué à chaque exemple devra être présenté par chaque stagiaire au cours d'une journée de restitution et de bilan.